

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS **DU JEUDI 28 MARS 2019**

Nous demandons aux délégués d'évoquer, avec leurs camarades, les différents points discutés lors de ce conseil.

Grâce à ce compte rendu, les délégués pourront facilement, en heure de vie de classe par exemple, rapporter aux élèves de leur classe le déroulement de cette réunion fort importante pour la vie du collège.

Nous vous proposons une nouvelle version de ce compte rendu avec quelques phrases simples, plutôt que de longs paragraphes, afin de faciliter le travail des délégués devant leurs camarades.

Sont présents à ce conseil : Ph. Chamailard, CPE ; A.Guiseppin, intendante ; J.L.Rablot, principal ; ainsi que 46 délégués sur les 56 attendus ; sur ces dix absents, six sont retenus en cours par des évaluations et quatre ont oublié l'heure du conseil.

Ordre du jour : les sujets abordés découlent des idées, des interrogations et des doléances des élèves abordées lors des réunions de préparation aux conseils de classe. Cependant, les quatre premiers sujets ont été proposés par le CPE et le cinquième sera abordé par Mme Guiseppin.

Présentation des thèmes qui seront évoqués:

- Décoration du collège pour le cinquantenaire de l'établissement et du Foyer Socio Educatif (le FSE)
- Document créé par une élève pour le FSE
- Point sur les interventions contre le harcèlement à l'école
- Le bruit en étude
- Mobilier pour les petites salles d'autonomie (001 et 003)
- Point sur les transports scolaires.
- La restauration scolaire
- Accès au terrain de sport pendant la pause du midi.

Décoration du collège pour le cinquantenaire de l'établissement et du Foyer Socio Educatif (le FSE)

- Le collège Molière et le FSE viennent tout juste d'avoir 50 ans et même si ce n'est pas l'évènement le plus marquant dans l'histoire de ces deux institutions, M.Rablot, Mme Guiseppin et M.Chamaillard tiennent à souligner ces anniversaires.

- Après consultation et accord du Conseil de Vie Collégienne (le CVC), les trois adultes ont décidé d'inviter M.Vincent Dupé, artiste mazéiais graphiste reconnu, à réaliser des graphs-tags-dessins sur le grand mur du foyer des élèves et sur quelques surfaces extérieures du collège.

- Les délégués ont passé une information dans les classes qui invitait les élèves volontaires à se manifester auprès du CPE afin de participer à la confection de la grande fresque du mur du foyer. Nous avons quatre volontaires pour le moment. Première réunion avec l'artiste le mardi 23 avril 2019. Début de la réalisation jeudi 25 avril 2019.

Document créé par une élève pour le FSE

- Fanny Gazeau, seule déléguée qui représente le FSE au conseil des délégués, a rédigé un document à destination des autres élus afin de mieux faire connaître cette association qui gère les clubs et le foyer mais aide aussi les familles en difficulté financière ou s'occupe des photographies scolaires.

- Ce document, selon les souhaits de Fanny, devra être lu aux élèves de la classe. Objectif : faire comprendre l'utilité du FSE et faire augmenter ainsi le nombre d'adhérents (seuls 43 % des élèves y adhèrent ; beaucoup de 6° et très peu de 3°).

- Une autre idée de promotion du FSE a jailli lors de son dernier conseil d'administration grâce à Mme Labarre : lancer un concours de vidéos, très courtes, promouvant le FSE. Projet à développer et à suivre.

Point sur les interventions contre le harcèlement à l'école

- Trois classes de 6 ° (E, C et F) ont déjà suivi les interventions de leurs délégués ayant pour finalité la prévention du harcèlement au collège. À la demande des 6F, une seconde clef USB, avec un nouveau diaporama et deux nouvelles vidéos construites par des collégiens, est disponible auprès du CPE.

- Les autres classes de 6° sont toujours en accord pour faire la première intervention. Seule la classe de 6A semble un peu en difficulté face à ce sujet. À voir avant la fin de l'année.

Le bruit en étude

-Lors de quelques conseils de classe suivis par le CPE, des problèmes de bruits en étude (bavardages et/ou agitation qui empêchent la concentration) ont été évoqués par les délégués.

- Sondage réalisé parmi les 46 délégués présents à ce conseil des délégués : 10 pensent qu'il y a trop de bruit en étude (principalement le vendredi après midi avec tous les surveillants, pas de débordement majeur avec l'un ou l'autre adulte), 36 pensent que le travail en étude est serein et sans aucun souci particulier de bruit.

- Les grands élèves apprécient que l'ambiance soit un peu plus « décontractée » en salles d'étude qu'en salles de classe.

- S'ils subsistent des soucis d'entente entre surveillants et élèves pour l'accès aux petites salles, les élèves doivent se référer à Philippe Chamailard qui tranchera.

Mobilier pour les petites salles d'autonomie (001 et 003)

- Le FSE et le collège vont s'allier pour changer le mobilier de ces deux salles. Mme Guiseppin va récupérer de belles chaises dans un autre collège alors que le FSE et le collège vont acheter de nouvelles tables (environ 1700 euros).

- La capacité maximale d'accueil sera de dix élèves dans la plus grande des deux salles et de six pour la seconde.

- L'achat de nouveaux bancs pour la cour (500 euros pièce) ne pourra se réaliser que pour la prochaine année scolaire, faute de moyens financiers suffisants.

Point sur les transports scolaires.

- M.Rablot a déjà contacté le département du Maine et Loire, la région des Pays de la Loire et le transporteur Voisin pour faire état des soucis d'horaires et des problèmes de conduite pour certains des cars de nos circuits scolaires.

- La situation semble s'être améliorée depuis le dernier Conseil des Délégués, même s'il subsiste toujours quelques problèmes.

- Consigne donnée par les transporteurs : « être à l'arrêt du car au moins dix minutes avant l'horaire indiqué, les cars pouvant passer plus tôt que prévu »

La restauration scolaire

- Une commission « Self service » est créée à l'initiative de délégués et de Mme Guiseppin. Objectifs de cette commission : limiter la production de déchets, réutilisation des déchets produits et réflexion sur les menus. Ce travail sera réalisé avec l'équipe d'agents.

- Membres élèves : Mathieu Thomas de 5G, Eliana Raud Westeel de 6A, Arthur Mazé de 6F, Giulia Robillard de 5H, Mathyas Rogereau de 4D, Ilan Couvreur de 5D, Maxime Parageaud de 6D.

Accès au terrain de sport pendant la pause du midi.

- M.Rablot attend la réponse de la mairie, propriétaire du terrain de sport à côté du collège, pour savoir si on peut l'ouvrir aux élèves entre 12 et 14h.

- Les élèves y seront encadrés par Mme Leroy, service civique qui travaille au collège.

Secrétaires de séance : Arthur Anciaux et Philippe Chamillard.

Merci aux délégués de lire, à leurs camarades de classe, ce texte de présentation du foyer socio-éducatif (le FSE) élaboré par Fanny Gazeau de 5G. La finalité de ce texte est de faire connaître le FSE aux élèves et de souligner l'importance d'y adhérer en début d'année.

« Le FSE est une association indispensable pour notre collège. Il contribue au financement de la plupart des actions de notre établissement scolaire. Le FSE prend en charge le financement :

-des animations culturelles et éducatives comme par exemple le spectacle de l'assemblée générale du FSE, la venue du planning familial au collège, celle de Jacques Sigot pour les 3^o ou de la Ligue de Droits de l'Homme pour les 4^o...

- des aides pour certaines familles pour les voyages scolaires (sans cette aide il serait inenvisageable pour certains élèves de partir en voyage scolaire)

-des clubs comme par exemple le club lecture, la ludothèque, le club journal, le club tir à l'arc, le club théâtre de Thomas ...

- de l'achat et de l'entretien du matériel pour le foyer (billard, baby-foot, chaîne hifi...)

- de l'atelier théâtral de Mme Pirotais

Pour conclure le FSE est une association primordiale dans la vie scolaire et éducative des élèves du collège Molière. C'est pourquoi les élèves devraient y adhérer (fiche d'adhésion de 6,10 euros avec le dossier d'inscription au collège) car c'est une de ses principales sources de revenus et cet argent, reversé par chaque famille, permet de financer une multitude de choses en faveur des élèves du collège. »

Composition du bureau du FSE : Fanny Gazeau, Nathalie Labarre, Stéphanie Verger et Philippe Chamillard. Si d'autres élèves veulent nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ces quatre membres.

-